

Sainte-Clotilde, le 16/02/2022

Mission des services pénitentiaires d'Outre-Mer  
Service pénitentiaire d'insertion et de probation  
De La Réunion

Yannick MASSARD  
Directeur Fonctionnel

**Décision du 16 février 2022 n° 35 portant délégation de signature**

**Vu** la Loi du 08 avril 2021 améliorant l'efficacité de la Justice de proximité et de la réponse pénale;

**Vu** le décret du 22 décembre 2021 relatif à la simplification de la procédure d'habilitation des structures d'accueil d'inscription et d'affectation sur les postes de travail;

**Vu** la circulaire du 24 janvier relative à la mise en œuvre des dispositions sur le travail d'intérêt général issues de la loi du 8 avril 2021;

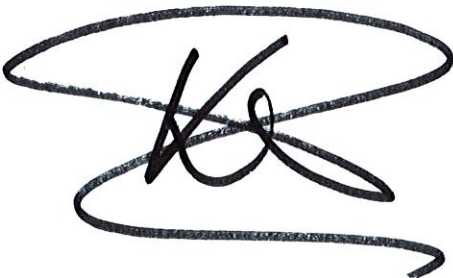
Le Directeur fonctionnel du service pénitentiaire d'insertion et de probation de La Réunion,

**DECIDE :**

Qu'une délégation de signature est donnée à **Madame GRONDIN Karine**, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation à l'ALIP du Port pour :

- L'affectation des postes de travail d'intérêt général et de travail non rémunéré,

**Pris connaissance  
le 24/02/2022**



Le directeur fonctionnel du service pénitentiaire  
d'insertion et de probation de La Réunion

  
Yannick MASSARD